

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT
 DE EURE ET LOIR
 ARRONDISSEMENT
 DE CHARTRES



COMMUNE
 D'AUNEAU-
 BLEURY-SAINT-
 SYMPHORIEN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU MARDI 15 DECEMBRE 2020**

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Absents
	33	27	3	30	3

DELIBERATION N°20/159

ETAITENT PRÉSENTS : (27)

Youssef AFOUADAS
 Catherine AUBIJOUX
 Gilberte BLUM
 Sylviane BOENS
 Cécile DAUZATS
 Dominique DESHAYES
 Joseph DIAZ

Amandine DUBAND
 Patrick DUBOIS
 Jean-Luc DUCERF
 Benjamin DUROSAU
 Bruno EQUILLE
 Marie-Anne HAUVILLE
 Joël GEOFFROY

Fabienne HARDY HOUDAS
 Stéphane HOUDAS
 Claudine JIMENEZ
 Florence LE HYARIC
 Stéphane LEMOINE
 Dominique LETOUZE
 Steeve LOCHET

Nicole MAKLINE
 Rodolphe PERROQUIN
 Frédéric ROBIN
 Sylvie ROLAND
 Christelle TOUSSAINT
 Robert TROUILLET

M. PERROQUIN est arrivé à 20H10 et a pris part à l'ensemble des votes.

ABSENTS AYANT DONNÉ UN POUVOIR : (3)

Jean-Pierre ALCIERI a donné pouvoir à Sylvie ROLAND
 Frédéric GRIZARD a donné pouvoir à Patrick DUBOIS
 André FRANCIGNY a donné pouvoir à Catherine AUBIJOUX

ABSENTS N'AYANT PAS DONNÉ DE POUVOIR : (3)

Christiane CHEVALLIER
 Yoann DEBOUCHAUD
 Valérie DUFRENE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Sylvie ROLAND est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE :
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE :

La Communauté de Communes doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retracant l'activité de l'EPCI.

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Aussi, ce rapport a été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux par voie dématérialisée lors de l'envoi des convocations le 09/12/2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L. 5111-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Article unique : Prend acte de la présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France pour l'année 2019.

Jean-Luc DUCERF

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

slow

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise ou elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : http://www.telerecours.fr

N° + LIBELLE OPÉRATION CHAPITRES	RAR 2019 MONTANT	MONTANT BP 2020 et DM	MONTANT BP 2020 MOINS RAR	MONTANT 25 % Arrondi € supérieur 2021
10 SALLE OMNISPORTS Chapitres 20-23	2 302 108.56 €	2 541 856.56 €	239 748.00 €	59 937 €
11-DOJO- TENNIS Chapitre 20-23	2 704.80 €	3 663 704.80 €	3 661 000.00 €	915 250 €
102- ADAP Chapitres 21 - 23	7 986.64 €	52 986.64 €	45 000.00 €	11 250 €
103- EGLISES Chapitres 21 - 23	58 282.34 €	118 282.34 €	60 000.00 €	15 000 €
104-ETANGS Chapitres 20-21-23	386 036.81 €	657 036.81 €	271 000.00 €	67 750 €
105- ECLAIRAGE PUBLIC Chapitres 204-21	65 783.66 €	291 783.66 €	226 000.00 €	56 500 €
106- BATIMENTS PUBLICS Chapitre 20-21	42 284.11 €	404 684.11 €	362 400.00 €	90 600 €
107 - BATIMENTS SCOLAIRES Chapitre 21	13 326.67 €	233 726.67 €	220 400.00 €	55 100 €
108 - HOTELS DE VILLE Chapitres 20 et 21	56 494.62 €	201 804.62 €	145 310.00 €	36 328 €
109 - VOIRIES Chapitre 21	363 112.01 €	707 884.53 €	344 772.52 €	86 193 €
110 - CITY STADE CHAPITRE 21	17 397.60 €	0	0	0
111- DAGRON ESPACE CULTUREL Chapitre 21	41 720.73 €	333 820.73 €	292 100.00 €	73 025 €
112- PARKING DE LA SELLERIE Chapitre 21	NEANT	168 500.00 €	168 500.00 €	42 125 €
1001- hors opération Chapitre 01	46 940.95 €	0	0	0
99- DIVERS Chapitre 21	164 279.26 €	0	0	0
113- MATERIEL DIVERS ET VÉHICULES ST Chapitre 21	0	188 550.00 €	188 550.00 €	47 138 €
114- MOBILIER URBAIN ET SIGNALETIQUES V ET Chapitre 21	0	84 000.00 €	84 000.00	21 000 €
115- ESPACES VERTS Chapitre 21	0	16 000.00 €	16 000.00 €	4 000 €
TOTAL	3 568 458.76 €	9 664 621.47 €	6 324 780.52 € HORS RAR	1 581 196 €

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra-t-elle-même être adressée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-26 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le **tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet** : <http://www.telerecours.fr>

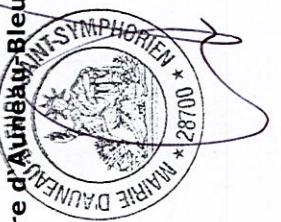
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L. 1612-1 du CGCT
Vu l'exposé de Mme Sylviane BOENS

ARTICLE 1 : Décide d'accepter la proposition ci-dessus

ARTICLE 2 : Autorise M. le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

jean-Luc DUCERF
Maire d'Aunay-Saint-Symphorien


Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOR

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif d'Orléans ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déferée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : <http://www.telerecours.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT
 DEUR ET LOIR
 ARRONDISSEMENT
 DE CHARTRES

COMMUNE

D'AUNEAU-

BLEURY-SAINT-

SYMPHORIEN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Absents
	33				

DELIBERATION N°20/159

ÉTAIENT PRÉSENTS : (

ABSENTS AYANT DONNÉ UN POUVOIR : ()

ABSENTS N'AYANT PAS DONNÉ DE POUVOIR : ()

Secrétaire de séance : M. désigné à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

La Communauté de Communes doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retracant l'activité de l'EPCI.

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Aussi, ce rapport a été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux par voie dématérialisée lors de l'envoi des convocations le 09/12/2020.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L. 5111-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Article unique : Prend acte de la présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France pour l'année 2019

Jean-Luc DUCERF

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

slow

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

Portes Euréliennes d'Île-de-France

Délib 201155

Ajouter et vivre
sur le même
territoire

Rapport d'activités

2019



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le



ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

Édito



Chaque année le bilan d'activité de notre collectivité vous permet d'appréhender le travail mené par les élus et les services à travers les 29 compétences dont la communauté de communes a la charge.

Les équipes administratives et techniques présentent à travers ce document les évolutions et les états d'avancement des projets votés par le conseil communautaire pour l'année 2019. Elles mettent aussi en avant, leur savoir-faire et leurs connaissances dans de nombreux domaines. Les 225 agents, bien que répartis sur les cinq pôles des anciennes communautés de communes, ont su nous montrer leur cohésion, leur adaptabilité et leur sens du service public. Je tiens à les en remercier.

Nos collaborateurs sont véritablement engagés et travaillent jour après jour, pour offrir à nos concitoyens des services de qualité dans de nombreux domaines.

Les deux tiers du personnel sont consacrés à la petite enfance, aux centres de loisirs, et aux structures pour adolescents, points forts des services de la communauté de communes.

Le second axe fort pour notre collectivité est le développement économique. Notre territoire doit être attractif pour les entreprises désireuses de s'y implanter et nous devons pouvoir faciliter leur installation. L'accompagnement dans la recherche d'emploi, et le développement du commerce de proximité sont également des points importants. Autre aspect souvent sous-estimé, le tourisme fait partie intégrante du développement économique. Notre territoire présente un véritable potentiel dans ce domaine. L'Office de tourisme avec le service développement économique y travaillent.

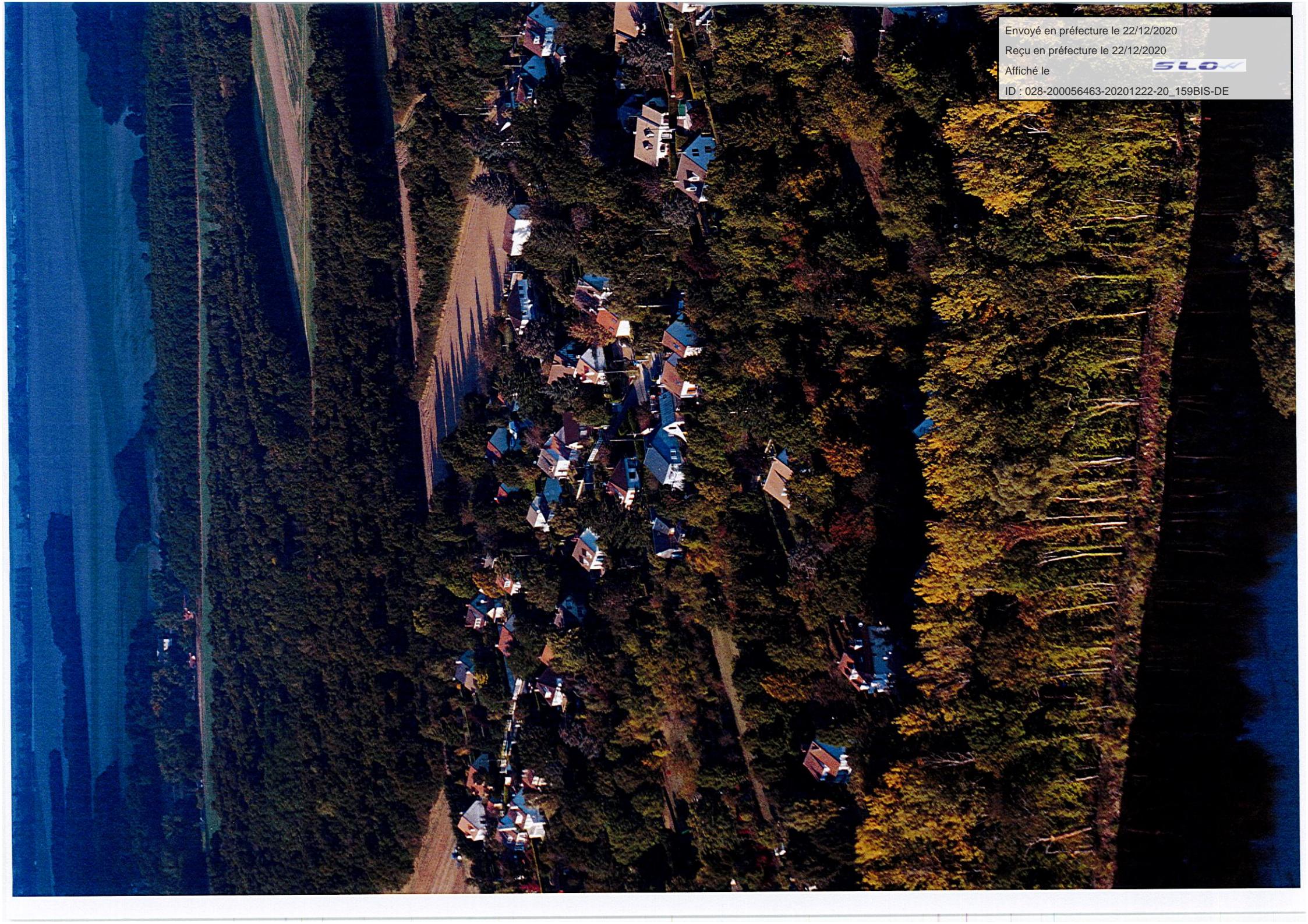
Notre collectivité se doit de prendre en considération les défis de la transition écologique. À travers ses actions quotidiennes, la communauté de communes agit pour réduire son empreinte carbone jour après jour. Emploi de véhicules électriques, covoiturage, économie d'énergie et bien d'autres actions sont mises en œuvre pour préserver notre environnement.

Enfin nous intervenons dans les domaines des transports, de la cuisine centrale, de l'aménagement du territoire, des PLU, du PLUI et du SCOT, des déchets ménagers, de la production d'eau potable, de l'assainissement non collectif, des centres aquatiques et de la culture.

Je vous laisse apprécier grâce à ce document tout le travail et les efforts consacrés par nos équipes et vos élus, pour faire de notre communauté de communes un territoire où il fait bon vivre.

Stéphane Lemoine
Président de la Communauté de communes
des Portes Euréliennes d'Île-de-France





Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLW

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

Sommaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SNCF

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

lito	Page 03
ésentation du territoire	Page 06
Hésentation du conseil communautaire	Page 10
L'exécutif	Page 11
Les élus	Page 12
Enfance jeunesse	Page 14
Transports	page 20
Cuisine centrale	Page 22
Développement économique et commerce	Page 24
Tourisme	Page 26
Aménagement du territoire	Page 28
Déchets	Page 32
Eau potable	Page 34
Assainissement non collectif	Page 36
Sport et loisirs	Page 40
Culture	Page 42
Ressources humaines	Page 44
Finances	Page 46
Maintenance et entretien des équipements	Page 50
Services généraux	Page 52

Directeur de la publication :

Stéphane Lemoine.

Rédaction :

Armelle Verbist, Hervé Le Lourec,

Laurence Guittard, Brigitte Bernardi,

Olivier Harel, Violaine Michel,

Audrey Chapuis, Véronique Petitot,

Thierry Poulard, Vincent Elias,

Laurence Morisot office tourisme

des Portes Euréliennes d'Île-de-France.

Création graphique mise en page :

Eric Roynel chargé de communication.

Photos : iStock, Eric Roynel, Café Noir.

Imprimé par :

Service communication de la communauté de communes

des Portes Euréliennes d'Île-de-France à 200 exemplaires

Édition septembre 2020

Présentation du territoire

au 1^{er} janvier 2019

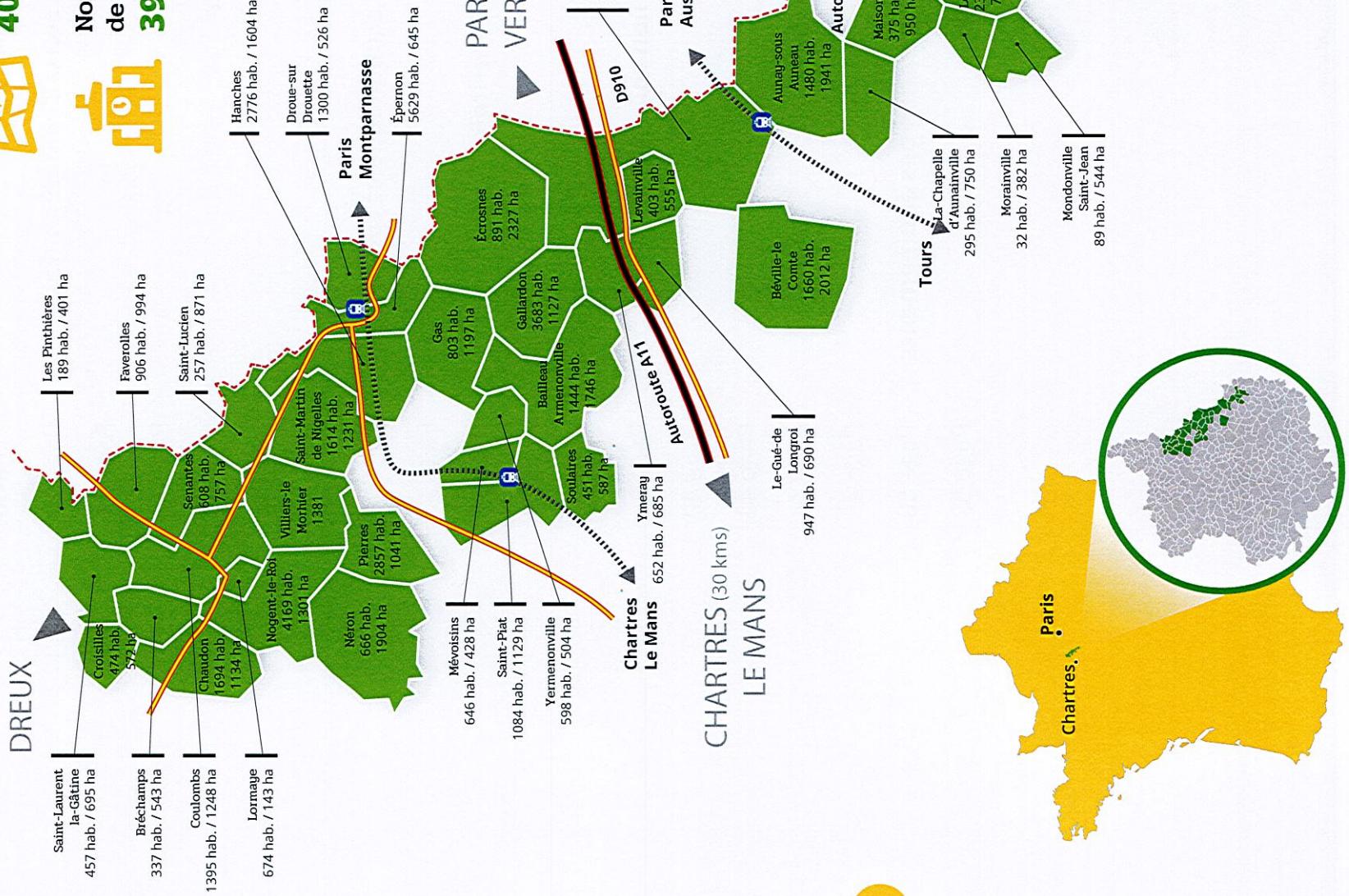


Superficie :

400,58 km²

Nombre de communes :

39



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

slow

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

ituée sur les franges franciliennes ouest, entre le parc de la Vallée de Chevreuse et la Vallée royale de l'Eure, la communauté de communes Portes Euréliennes d'Île-de-France se trouve aversée par les axes ferroviaires Paris / Chartres / Le Mans et Paris / Vendôme, mais également par les autoroutes A10 et A11. Trois gares ferroviaires desservent le territoire : Auneau, Epernon et Saint-Piat.

Cette nouvelle entité est issue de la fusion des communautés de communes de la Beauce Alnöoise, des Quatre Vallées, des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Val Drouette, du Val de Voise. Cinq bourgs centres existent sur ce territoire : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Épernon, Gallardon, Pierres et Nogent-le-Roi.

Son nom « Portes Euréliennes d'Île-de-France » associe deux éléments importants : les termes « Portes Euréliennes » d'une part et « Île-de-France » d'autre part. Quoi de mieux que ces termes pour permettre à tout un chacun de la situer et de la reconnaître ?

Portes Euréliennes : eurélien(ne) est l'adjectif relatif au département d'Eure-et-Loir permettant de situer le territoire communautaire sur la carte de France. Île-de-France : la référence à l'Île-de-France permet quant à elle de mettre en valeur la proximité du territoire communautaire avec la grande couronne parisienne.

Sa proximité avec Paris et la petite couronne en

fait une destination de choix pour les touristes franciliens qui réalisent de nombreux courts séjours afin de se détendre en famille. Des musées, visites guidées de villes, parcours découvertes, événements culturels, spectacles, cinéma, expositions artistiques et culturelles sont proposés tout au long de l'année.

Dotée de 15 zones d'activité, la communauté montre qu'elle n'est pas qu'un lieu de villégiature mais un pôle économique de choix où se retrouvent de grandes entreprises internationales. Sa proximité avec les axes autoroutiers est un véritable atout.

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France est aussi un territoire à vivre, équipé d'infrastructures proposant de nombreux services à la population, dans le domaine de la petite enfance / jeunesse, dans les domaines sportifs et culturels, dans le domaine de la santé, dans le domaine du développement économique.

La communauté de communes compte 39 communes et représente un territoire de près de 50 000 habitants.

En 2019 une nouvelle compétence obligatoire est venue compléter les statuts et impacter le budget de fonctionnement : GEMAPI (Gestion des Milleux Aquatiques et Prévention des Inondations).



Nbre d'habitants :

49 427
(Chiffres Insee 2019)

2018 49 427
2016 49 335
2011 48 424

2006 47 684
1999 45 686
1990 43 859

39 152

Évolution de la population depuis 1990
+ 10 275 habts.

Compétences de la communauté de commune des Portes Euréliennes d'Île-de-France

Développement durable
Plan climat-air-énergie
territorial (PCAET)

Gestion des centres aquatiques
l'Ileade et le Closelet

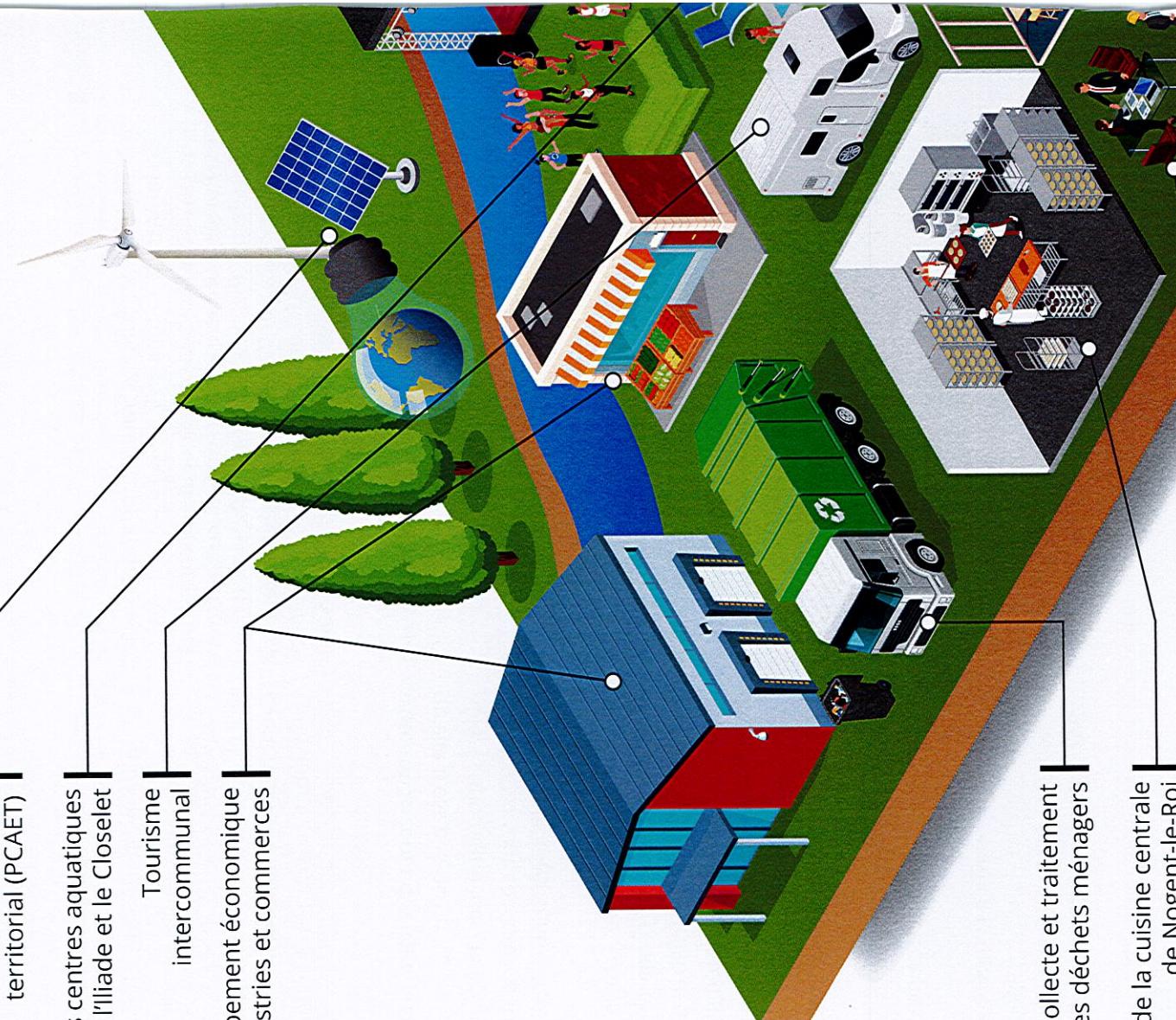
Tourisme
Intercommunal

Développement économique
industries et commerces

Collecte et traitement
des déchets ménagers

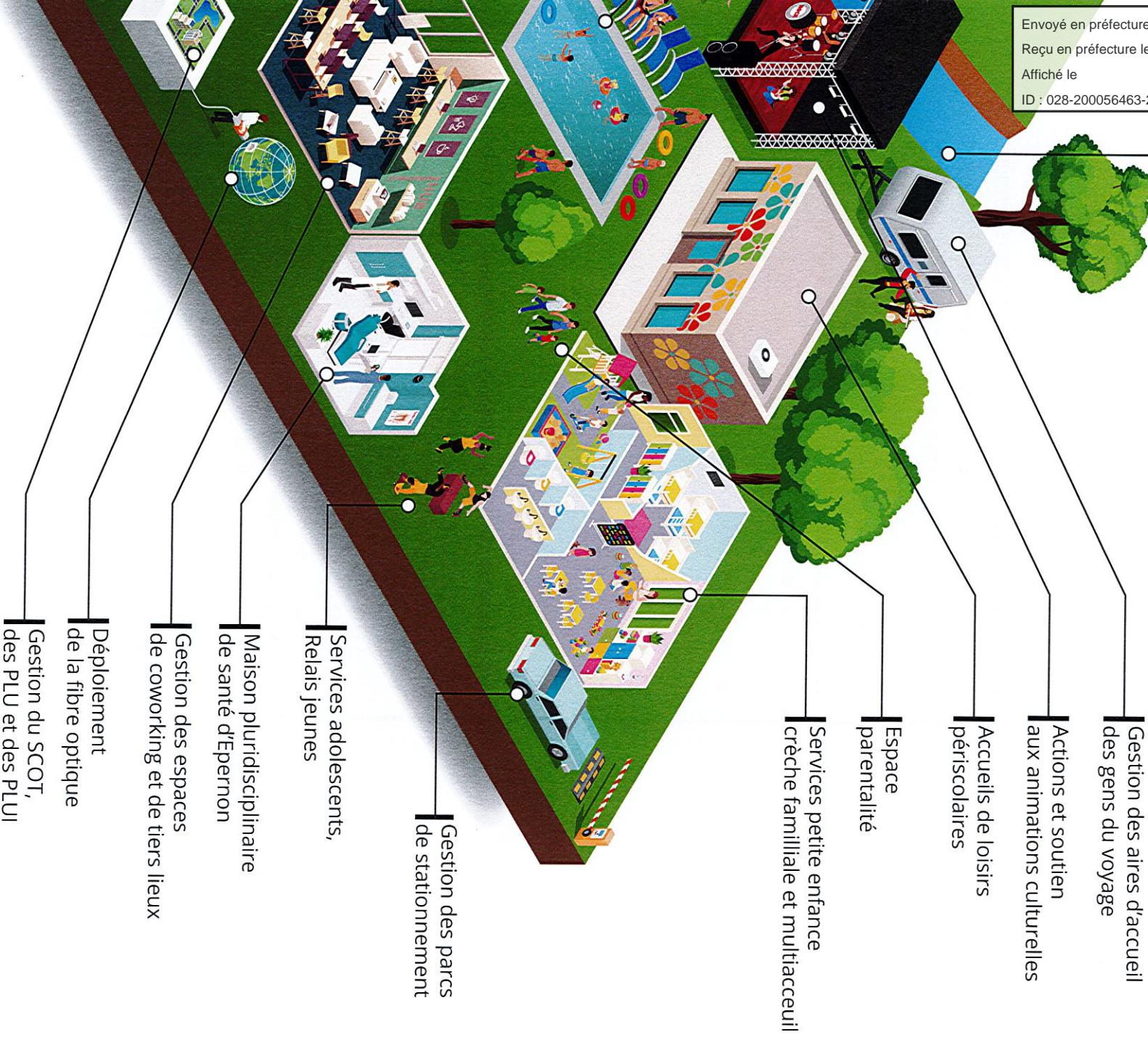
Gestion de la cuisine centrale
de Nogent-le-Roi

Accompagnement retour à l'emploi
Relais emploi et Cyber emploi



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

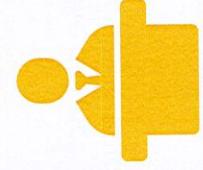
SLOW



Présentation du conseil communautaire au 1^{er} janvier 2019



Nombre de compétences : **29**



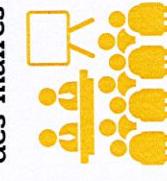
Nombre d'élus : **63**
(31 suppléants)



28
réunions de bureaux



4
comités des maires



12
conseils communautaires



267
délibérations

Les compétences :

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France est un EPCI (établissement public de coopération intercommunal) à FPU (fiscalité professionnelle unique), ce qui lui permet de voter les taux des impôts économiques. Elle représente la troisième force économique du département. Elle intervient dans de nombreux domaines de compétences comme :

- Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, soutien aux activités commerciales et promotion du tourisme,
- Aménagement de l'espace : mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale ainsi que des plans locaux d'urbanisme et deux plans locaux d'urbanisme intercommunaux,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Collecte et traitement des déchets ménagers,
- Entretien et aménagement des rivières, création, extension et entretien des plans d'eau,
- Élaboration et suivi d'un Programme Local d'Habitat,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- Action sociale en matière de services à la petite enfance et en faveur des personnes âgées,
- Création et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),
- Production, traitement et stockage d'eau potable ainsi que gestion de l'interconnexion des stations de surpression,
- Service public des réseaux et services locaux de communication,
- Activités périscolaires et extrascolaires,
- Transports,
- Politique de la sécurité et de la délinquance,
- Aides en faveur des jeunes et des chercheurs d'emploi,
- Crédit d'une maison de santé pluridisciplinaire,
- Culture et loisirs,
- Contractualisation avec l'Etat, la Région et le Département.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

L'exécutif au 1^{er} janvier 2019

Le bureau :

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE



Mr Stéphane LEMOINE
Président
Vice-président
du conseil départemental d'Eure-et-Loir
Maire délégué
d'Auneau-Bléény-Saint-Symphorien



Mr Philippe AUFFRAY
1^{er} Vice-président
Maire de Villiers-le-Morhier
en charge du développement économique,
des entreprises, du territoire, de l'emploi,
de la formation et de l'innovation



Mr Jean-Pierre RUAULT
8^e Vice-président
Adjoint au maire de Hanches
en charge des finances et de la gestion
des piscines intercommunales



Mr François BELHOMME
3^e Vice-président
Maire d'Épernon
en charge du personnel
et des ressources humaines



Mr Michel DARRIVIÈRE
9^e Vice-présidente
Maire de Levainville
en charge des relations financières avec
les communes, des dispositifs d'aides,
de la CLECT et de l'optimisation



Mr Jacques WEIBEL
4^e Vice-président
Maire d'Auneau-sous-Auneau
en charge des travaux, des projets
intercommunaux et des gens du voyage



Mr Christian BELLANGER
11^e Vice-président
Maire de Mévoisins
en charge de l'aménagement du territoire, du SCOT, de la contractualisation,
de la GEMAPI et du projet de territoire



Mr Yves MARIE
5^e Vice-président
Maire de Gallardon
en charge du tourisme, de la culture
et du commerce de centre-ville



Mr Daniel MORIN
6^e Vice-président
Maire de Pierres
en charge de la collecte, traitement
et valorisation des déchets,
du Gymnase intercommunal
Hélène Boucher, de l'environnement
et du développement durable



Mr Gérard WEYMEELS
7^e Vice-président
Maire de Bréchamps
en charge du patrimoine bâti et non bâti,
des travaux et de l'entretien, de la gestion
de l'aérodrome et de la cuisine centrale



Mr Pierre BILLEN
13^e Vice-président
Maire de Saint-Martin-de-Nigelles
en charge des PLU, des PLUI
et de la politique de l'habitat (PLH)



Mr Éric SÉGARD
14^e Vice-président
Maire de Béville-le-Comte
en charge de l'ingénierie, mutualisation

 M. Pascal BOUCHER conseiller Le Gué de Longroi	 M. Pierre GOUDIN conseiller Les Pinthières	 M. Jacques LELONG conseiller Léthuin	 M. Bertrand THIROUIN conseiller Lormaye	 Mme Martine DOMINGUES conseillère Maisons
 M. Emmanuel MORIZET conseiller Mondonville Saint-Jean	 M. Lionel COUTURIER conseiller Morainville	 Mme Geneviève LE NEVE conseillère Néron	 Mme Dominique CHANFRAU conseillère Nogent-le-Roi	 Mme Anne-Hélène DONNAT conseillère Nogent-le-Roi
 M. Jean-Luc GEUFFROY conseiller Nogent-le-Roi	 Mme Chrystel CABURET conseillère Nogent-le-Roi	 M. Michel CRETON conseiller Pierres	 Mme Carine ROUX conseillère Pierres	 M. Patrick LEONARDI conseiller Senantes
 M. Patrick LENFANT conseiller Saint-Laurent la Gâtine	 M. Bernard DUVERGER conseiller Saint-Lucien	 Mme Michèle MARTIN conseillère Saint-Piat	 M. Marc MOLET conseiller Soulaires	 Mme Jocelyne PETIT conseillère Ymeray
 M. Sérgio MILOCHAU conseiller Vierville				

Enfance jeunesse

**4**

Relais d'assistantes maternelles (dont 1 en DSP)

**5**

Établissements d'accueil de jeunes enfants (dont 2 en DSP)

**3**

Lieux d'accueil enfants parents (dont 1 en DSP)

**28**

Accueils de loisirs sans hébergement : (dont 6 en DSP)

**5**

Centres ados (dont 1 en DSP)



Relais jeunes

L'enfance jeunesse sur le territoire :

Les services enfance-jeunesse, partie intégrante des services à la population, représente la majorité du personnel intercommunal et un engagement fort de la communauté de communes. Sur le territoire de la Beauce Alnöise, le choix de gestion de ces services s'est porté sur la délégation de service public avec l'association départementale des PEP28.

En 2019, LA communauté de communes a opté pour un renouvellement de la délégation de service public sur le secteur d'Auneau. Accompagné du cabinet comptable »sans conteste » et de l'avocate Fanny MICHEL, Les services de la communauté de communes ont travaillé sur la rédaction d'un cahier des charges et d'un appel d'offre. L'association des PEP 28 a été de nouveau retenue, la signature de la nouvelle DSP est intervenue en aout 2019.

L'ensemble du territoire est couvert par un contrat enfance jeunesse signé avec la CAF. Ce contrat doit être renouvelé en 2020, il devra se conclure dans le cadre d'une convention de service aux familles, CTSF. C'est dans cet objectif que les services de la communauté de communes ont travaillé à la rédaction d'un diagnostic de territoire. Afin de de préciser les besoins des familles et d'orienter le projet éducatif de la communauté de communes, un questionnaire a été réalisé puis transmis aux familles. Ce travail a permis d'affiner le diagnostic de territoire.

Effectifs accueillis en ALSH :

	Nbre d'élèves scolarisés	Nbre Inscrits ALSH	% d'inscrits sur élèves scolarisés
Pôle d'Auneau (DSP)	1 983	1 281	64,59 %
Pôle Gallardon	659	387	58,72 %
Pôle d'Epernon	1 1979	797	66,50 %
Pôle Nogent-le-Roi	1 140	656	57,54 %
Pôle Pierres	619	349	56,38 %
Total	5 598	3 562	63,62 %

L'organisation du service :

2 commissions petite enfance se sont réunies en 2019.

Les thèmes abordés ont été :

- Organisation et mise en place du RAM sur le pôle de Gallardon.
- Bilan du relais de la petite enfance, RAM, sur le secteur de Pierres Nogent le Roi
- Bilan du lieu d'éveil TEPRET ?
- Nouveaux règlements de fonctionnement des établissements d'accueil des jeunes enfants, EAJE.
- Projet « parentalité » des structures petite enfance de la communauté de communes
- Projet d'évolution de la crèche familiale.
- Direction de la crèche familiale et du multi accueil des Vergers en septembre 2019.
- Analyse de la pratique pour la Halte-garderie de Nogent le Roi.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOR

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

missions enfance jeunesse se sont réunies en 2019. èmes abordés ont été :

Objectif de mise en place du dispositif « promeneur du net » sur le territoire de la CCPEDIF. Présentation de l'organigramme du service enfance jeunesse. Face des élus municipaux dans l'organisation des services situés sur leur commune. Présentation des demandes de séjours et camps de vacances 2019. Calendrier 2019 d'ouverture des Accueils de Loisirs (ALSH). Reprise de la réflexion sur l'harmonisation des tarifs des ALSH. Les « Animations sportive en milieu rural », financée par le Conseil Départemental et organisée par l'association « profession sport »

Réunion de service : elle a lieu **chaque semaine**. Elle est composée de l'élu en charge de la petite enfance, de l'élu en charge de l'enfance jeunesse, du directeur enfance jeunesse et d'un membre de la direction générale. Cette instance fait le point sur l'actualité des services et des projets menées et valide les achats des services.

Coordination générale : elle a lieu chaque semaine, pilotée par le Directeur enfance jeunesse. Elle intègre les 5 pôles de proximité et une coordination petite enfance pour l'ensemble du territoire.

Réunion bilan de pôle : au cours du 4^{ème} trimestre 2019, la vice-présidente petite enfance et la vice-présidente enfance jeunesse ont organisées des réunions bilan par pôle. En présence des coordonnateurs « petite enfance » et « enfance jeunesse », les maires de chaque commune ou leur représentant sont invités à échanger sur l'activité des pôles et prendre connaissance des projets développés.

6 novembre 2019 réunion bilan pôle de Gallardon
7 novembre 2019, bilan pôle de Nogent le Roi
13 novembre 2019, bilan du pôle d'Epernon
18 novembre 2019 bilan du pôle d'Auneau
19 novembre 2019 réunion bilan du pôle de Pierres.

Bilan de la Délégation de service public du pôle d'Auneau : une réunion de bilan annuel de la DSP a été organisée le 24 septembre 2019. Cette réunion permet aux élus de prendre connaissance du bilan du délégué et de poser les questions qu'ils souhaitent en présence du cabinet d'experts en charge du suivi de la DSP.



Nombre de commissions :	Nombre de réunions de service :	Nombre de réunions de coordination générale :	Nombre de réunions de bilan par pôle :
4	31	5	33
2 petite enfance	2 enfance jeunesse	15	



**+67**

Séances
organisées
en lieux d'éveil

**280**

Enfants accueillis
en EAJE

**361**

Assistantes
maternelles
(indépendantes)

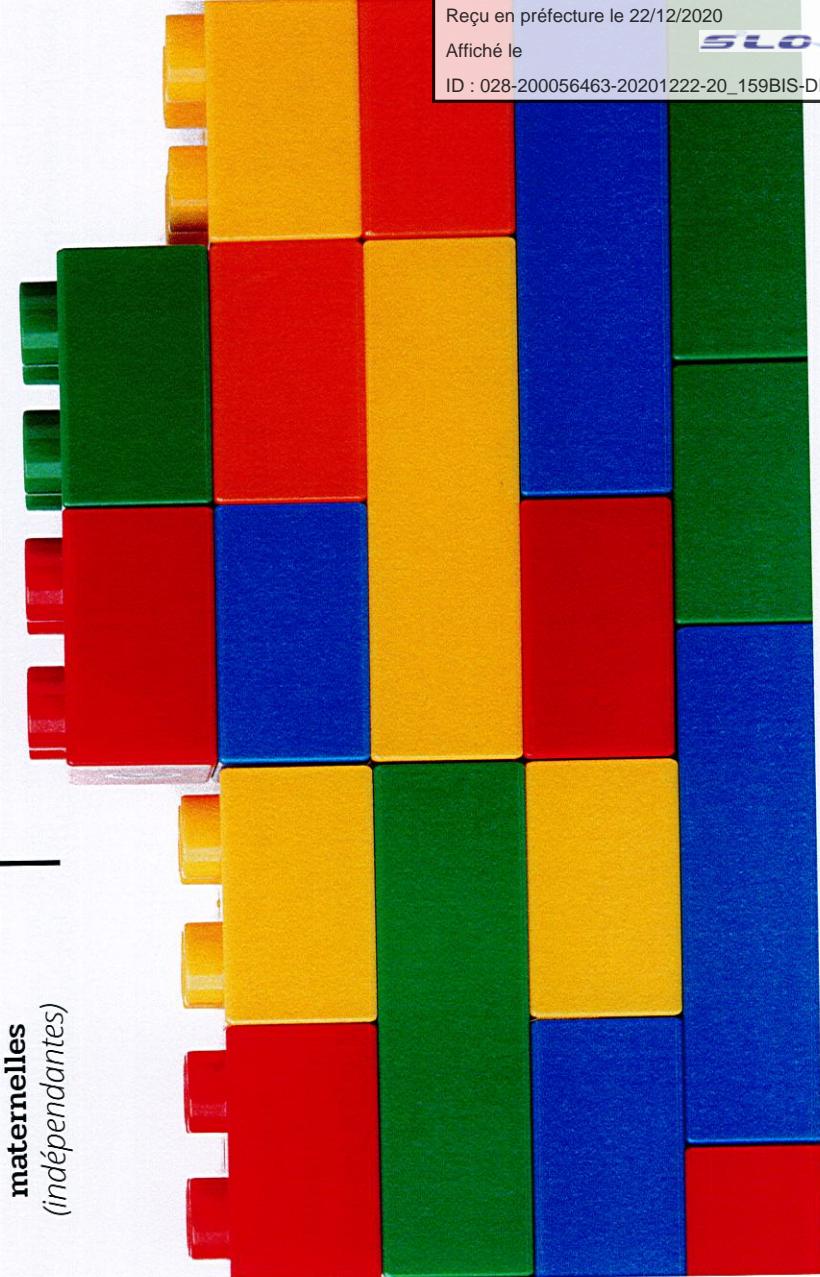
Les services petite enfance :

La communauté de communes est dotée de 5 relais d'assistantes maternelles : les Vergers sur le Pôle d'Epernon, Le blé en herbe sur le Pôle de Pierres Nogent-le-Roi (redéployé sur le secteur de Nogent-le-Roi en septembre 2018) et le RAM du pôle d'Auneau. En octobre 2019 un relais d'assistantes maternelles a été ouvert sur Gallardon.

Ils se composent également de 5 établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) : Halte garderie «Les poussins poussinettes» de Nogent-le-Roi, 15 places. Halte garderie «La farandole» de Béville-le-Comte, 15 places (gestion en DSP des PEP28). Le multi accueil des Vergers à Epernon, 37 places, la crèche familiale des Vergers à Epernon. A noter que durant l'an-ré 2019, suite au départ de 2 assistantes maternelles, le nombre de berceaux est passé de 37 à 30. L'offre est complétée par la réservation de 11 places au multi accueil de Pierres en 2019.

3 lieux d'accueil enfant parents qui accueillent les enfants et les parents dans des espaces de jeux, de rencontres avec d'autres parents et futurs parents, d'autres enfants et des professionnels(-elles) de la petite enfance. Ils permettent de partager un moment privilégié, de se détendre en jouant avec son enfant dans un lieu adapté et pensé pour lui, le "TEPPRET?" sur le pôle de Nogent le Roi. "Tournesol", sur le pôle d'Epernon. "Clapotis", sur le pôle d'Auneau (gestion en DSP auprès des PEP28).

16



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SICOM

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

les services enfance-jeunesse par pôle :

La communauté de communes dispose de **22 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)** en régie et **6 gérés en délégation de service public** sur le pôle d'Auneau.

Ils sont répartis sur le territoire afin de couvrir les besoins de la population en matière de prise en charge périscolaire et extrascolaire. En plus de leur vocation d'accueil, ces structures ont une vocation éducative très marquée et particulièrement développée.

Le projet éducatif de la communauté de communes et les projets pédagogiques de chaque structure forment la colonne vertébrale de cette vocation qui s'inscrit dans un esprit de coéducation avec les familles, le milieu scolaire et l'ensemble des intervenants éducatifs du territoire.



Communes	Nom de la structure	Nbre de places maternelles	Nbre de places élémentaires	Nbre d'inscrits périscolaire	Nbre d'inscrits extrascolaire
Pôle de Nogent-le-Roi					
Faverolles	Petitbonum	24	36	58	59
Chaudon	Un monde à nous	-	-	161	115
Nogent-le-Roi	L'île aux enfants	50	70	168	228
Néron	Les p'tits malins	20	20	53	47
Coulombs	Thireau-Gledel	30	50	158	-
Pôle de Pierres					
St-Plat	ALSH Changé	50	70	125	232
Pierres	ALSH	28	42	146	-
Villiers-le-Morhier	ALSH	20	28	89	-
Pôle d'Épernon					
Droue-sur-Drouette	ALSH La chevalerie	30	56	164	-
Épernon	ALSH Louis Drouet	30	46	162	-
Épernon	ALSH La Billardière	64	90	147	477
St-Martin de Nigelles	ALSH	30	42	117	-
Hanches	ALSH	40	70	225	96
Gas	ALSH	12	24	73	-
Pôle de Gallardon					
Gallardon	Les petits loups	48	-	-	171
Gallardon	Les grands loups	-	36	-	73
Ercques	Les farfadets	10	26	58	56
Bailleau-Arménonville	Petit gibus	16	33	-	82
Pôle d'Auneau					
(Délégation de service public avec les PEP 28. Seul les effectifs maximums sont retenus.)					
Auneau	Les marionnettiers	50	56	287	268
Aunay-sous-Auneau	Aunayuphars	30	45	185	163
Béville-le-Comte	Les lutins	24	49	180	205
Chatelay		10	20	162	-
Le-Gué-de-Longroi		24	36	118	48

Le relais jeunes :

C'est un service de proximité sur le pôle d'Épernon, gratuit, qui propose une aide aux jeunes de **16/25 ans** qui rencontrent des difficultés ou qui ont besoin d'information sur la vie quotidienne.

Il propose un suivi individualisé et personnalisé pour soutenir et accompagner les jeunes dans leur insertion socio-professionnelle, notamment les plus fragilisés.

1238
Entretiens individuels



6
Chantiers jeunes
soit 329h75
occupant 7 personnes



250
Elèves touchés au forum des métiers



10
Jeunes formés et diplômés PSC1

SUIVI DES JEUNES

Accueil, écoute, information orientation, accompagnement

- ➔ Aide (alimentaire, financière, permis, région, yep's, transport, chèque énergie, ccas...)
- ➔ Budget
- ➔ Démarches administratives (ouverture compte yep's, demande carte rémi liberté jeune, APL, CMU, Mutuelle, ACS, SS, CAF, AAH, impôts, demande d'asile, prime d'activité, pôle emploi, RQTH, chambre des métiers, demande de logement, CV, LDM,...)
- ➔ Emploi, formation
- ➔ Handicap
- ➔ Mal être (toxicomanie, viol, interruption de grossesse, crise suicidaire, conflit familiaux, aide psychologique)
- ➔ Orientation scolaire (apprentissage, Parcours Sup, réforme du BAC, info métier et orientation, stages, recherches employeurs, déscolarisation...)
- ➔ Parentalité
- ➔ Précarité (SDF, sans papiers)
- ➔ Santé

Suivi des jeunes
900 h
soit 56,08 %

Chiffres clés :
242 jeunes
1238 entretiens
+ de 2000 contacts
63 parents
+ de 100 partenaires

CHANTIERS JEUNES

Chantiers jeunes et chantiers jeunes volontaires

- ➔ 2 jeunes 18/19 ans
- ➔ 13 jeunes 16/17 ans
- ➔ 2 associations soutenues : "Action contre la faim" et "Un bouchon un so
- ➔ 948 bouteilles recyclées + 1000 bouchons
- ➔ 6 chantiers
- ➔ 4 villes
- ➔ Crédit des PASS JV Portes Euréliennes : aide au permis, à la licence si



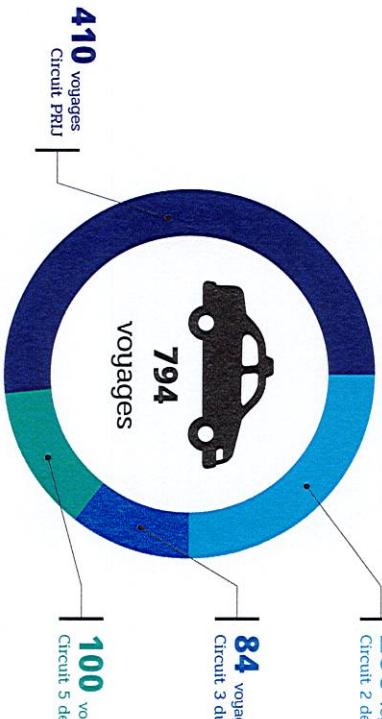
Transport à la demande

En appui avec la Région Centre Val-de Loire, les secteurs du Val-de-Voise et des Quatre Vallées ont mis en place des circuits pour permettre aux administrés de se rendre dans les bourgs centres de Gallardon et de Nogent-le-Roi selon les dessertes les mercredis et les samedis. La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France et la Région Centre-Val de Loire participent financièrement à ce service à hauteur de 50 % du reste à charge.

200 voyages
Circuit 2 des Quatre Vallées

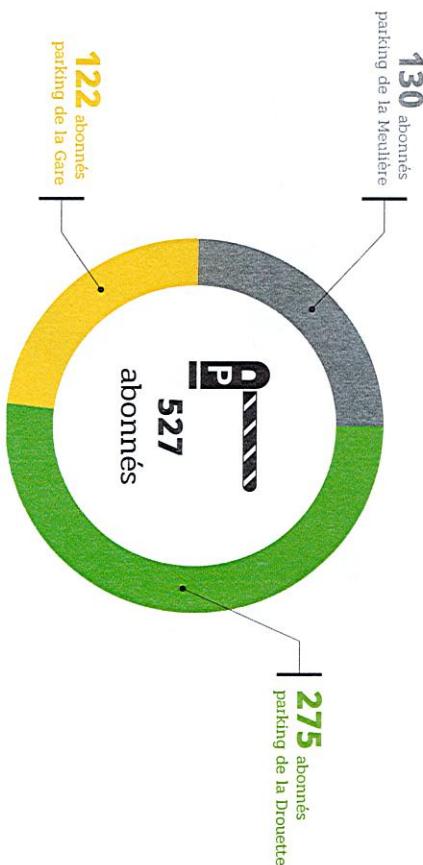
84 voyages
Circuit 3 du Val de Voise

100 voyages
Circuit 5 des Quatre Vallées



Les parcs de stationnement communautaires

La communauté de communes a également à charge la gestion des trois parkings communautaires sur la commune d'Épernon.



Cuisine centrale



8

sites de livraison



850

repas par jour



19 000

gôûters



80%

de produits travaillés



5

jours de production

22



6

agents de production
et de livraison



1

consultant extérieur
(1 demi-journée par mois)

La production

Il s'agit d'une unité de production, basée à Nogent-le-Roi, préparant en moyenne **850 repas par jour** pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire en 5 jours de production, du lundi au vendredi. Les repas sont livrés en liaison froide sur **l'ensemble des structures scolaires, des accueils de loisirs et de la halte-garderie** (8 sites de livraison) du secteur des Quatre Vallées. La production a diminué en 2018 en raison de la baisse des effectifs dans certaines écoles. L'arrivée d'un nouveau responsable en septembre a redynamisé la production.

Les exigences normatives

La cuisine centrale répond aux exigences normatives en vigueur en matière d'hygiène alimentaire, de traçabilité (marché en avant, HACCP, analyses) et de recommandation nutritionnelle (GEMRNC).

Le marché de denrées alimentaires passé en mai 2017, a été reconduit permettant ainsi d'améliorer le poste d'achat de denrées alimentaires. Les circuits courts ont été privilégiés ; les viandes sont françaises. La cuisine centrale travaille à **80 % avec des produits travaillés**.

Un consultant extérieur contrôle les données sanitaires de maîtrise des dangers et des risques, de traçabilité. Il instruit les différentes procédures liées au fonctionnement et à la manipulation des denrées alimentaires. Il interprète les résultats d'analyses, et met en œuvre les procédures de gestion de non conformité.

Élaboration des menus

Les menus sont élaborés en commission, celle-ci est composée de cuisiniers, d'élus et du consultant.

Des repas avec des régimes spécifiques, livrés par l'ADMR, sont également préparés quotidiennement.

10 356 repas
à l'aide à domicile
en milieu rural (ADMR)
(contre 10 121 en 2018)

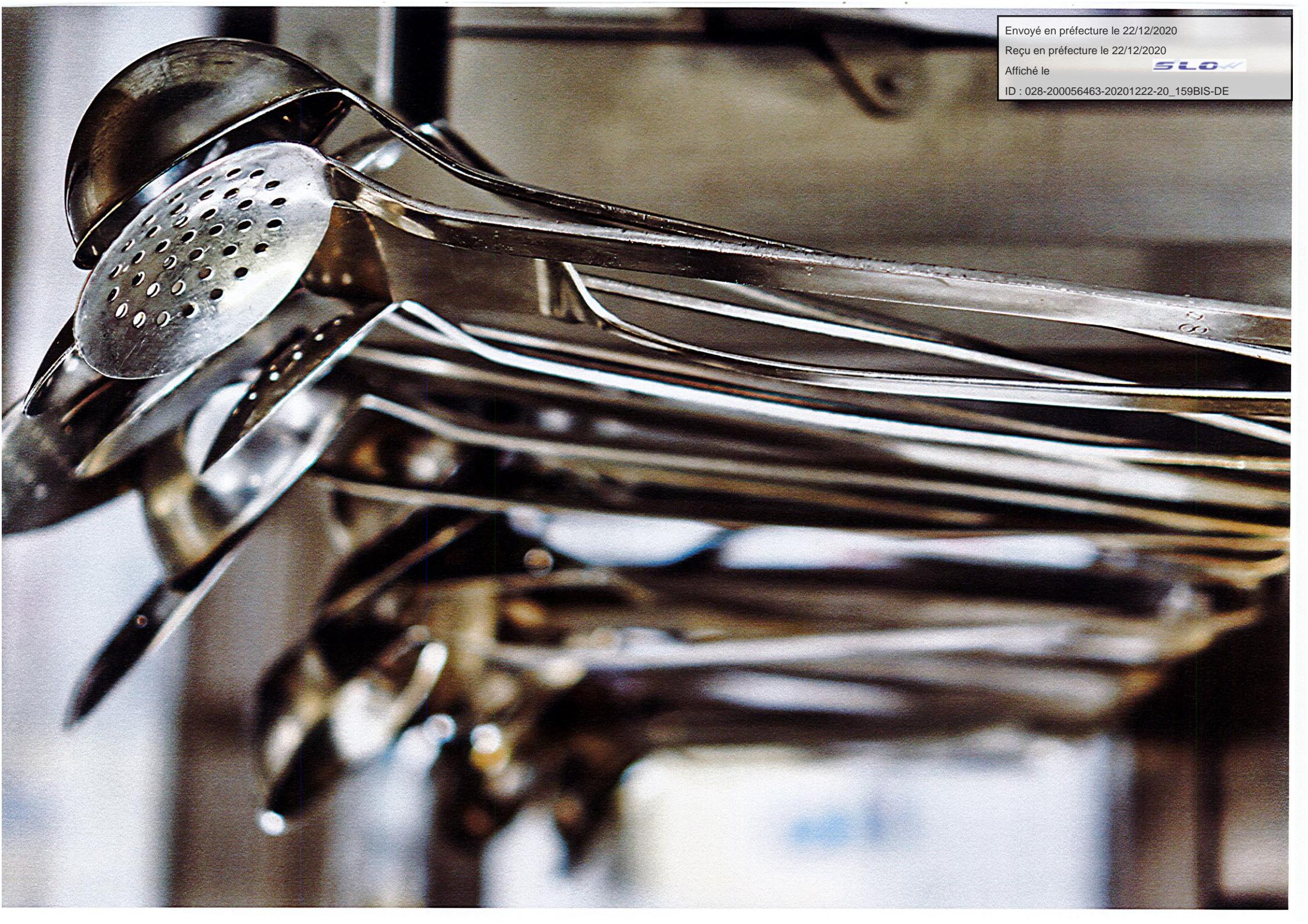
2 436 repas
aux entreprises
et aux associations
(contre 2 674 en 2018)

19 747 repas
aux accueils de loisirs
(contre 21 472 en 2018)

109 614 repas
aux écoles maternelles
et élémentaires
(contre 113 589 en 2018)

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

slow



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

Développement Économique et commerce



Nombre

d'emplois :

13 350



Nombre
de zones
d'activité :

15



Nombre
d'entreprises :

250



Nombre
d'entreprises
artisanales :

1 130

Les entreprises :

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France présente la **troisième force économique du département** avec quelques **3 530 établissements** qui emploient environ **13 350 personnes**. Située aux portes de Paris, elle accueille des entreprises voulant bénéficier d'échanges privilégiés avec la région parisienne, tout en conservant un cadre de vie agréable, des **prix d'acquisition plus faibles** et une **fiscalité attractive**...

Les actions de développement économique :

Un recrutement déchargé d'opérations en octobre afin d'étoffer le service.

2 commissions développement économique - emploi

3 Ventes : deux sur le Parc d'activités du Val Drouette à Drouette-sur Drouette : 3072m² à M. Berthier pour 82 944€ TTC et 2365m² à M. Mateos pour 70 950€ TTC. Une sur la zone du Poirier à Nogent le roi : 32 263m² à M. Dias pour 213 988.50€ TTC

Événements : organisation avec la CCI et Dev up des Conviviales le 27 novembre à Auneau Bleury Saint Symphorien : speed business des entreprises et prestataires présents après la présentation de 3 entreprises du territoire. Une réunion dans nos locaux pour sensibiliser les créateurs d'entreprises sur notre secteur (animé par la CCI)

Labellisation : La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est devenue « territoires d'industrie » avec l'agglo du pays de Dreux en mars 2019 après avoir déposé sa candidature auprès des services de l'Etat. Ce dispositif d'accompagnement est structuré autour de 4 axes : attirer, recruter, innover, simplifier. Les services de la communauté de communes ont travaillé avec l'agglo du Pays de Dreux, les entreprises et les différents partenaires à la rédaction d'une vingtaine de fiches actions.

Dès septembre, une première présentation a été faite aux entreprises pour les inviter à intégrer le Dispositif DEFI (Développement de l'emploi par des Formations Inclusives).

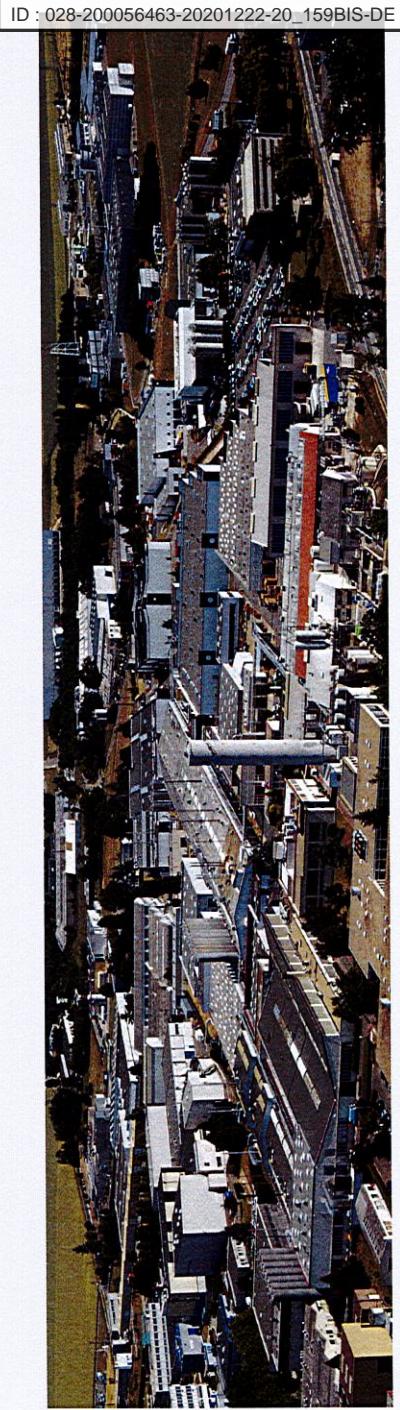
24

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW



Le commerce :

a communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a pour compétence la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales depuis le 1er janvier 2017. À ce titre et s'appuyant sur son **projet de territoire**, elle a pour ambition de **renforcer**



Nombre de commerces :	404
Nombre de cafés, hôtels, restaurants :	117
Nombre d'établissements de service :	414



Nombre d'établissements de service :	414
Nombre aux entreprises :	467



Nombre aux entreprises :	467
Nombre de visiteurs Eperron	403
Nombre de visiteurs Auneau	437
Nombre de visiteurs différents Eperron	131



Nombre de visiteurs et de visites

Parmi les prestations les plus demandées :

- ▼ élaboration de CV et rédaction de lettres de motivation
- ▼ actualisation mensuelle des demandeurs d'emploi
- ▼ mise à jour des profils sur le site de Pôle emploi
- ▼ numérisation et envoi de documents envoi de candidatures à des recruteurs, dont des sociétés d'intérim

Les espaces cyber emploi ont tous deux participé à l'animation d'ateliers numériques mis en place par le département et ont accueilli des ateliers sur la création d'entreprise organisés par la CCI. Celui d'Auneau s'est de plus impliqué dans des sessions et tests de recrutement pour les agences d'intérim Synergie et Manpower. Il a également participé à l'organisation d'un forum Boostemploi (270 visiteurs, 28 recruteurs, 300 postes à pourvoir).

Les entreprises, notamment celles spécialisées dans le domaine de l'entretien, de la production ou du conditionnement font de plus en plus souvent appel aux services des Cyber emploi pour trouver leurs collaborateurs.

Les postes informatiques mis à disposition des personnes en recherche d'emploi et l'aide apportée pour leur utilisation pallient en partie une « fracture numérique » de plus en plus apparente.

(*) Le nouvel animateur du relais emploi d'Eperron a pris ses fonctions en septembre. Ces chiffres concernent les 70 journées ou demi-journées d'ouverture de septembre à décembre.

Motifs principaux des visites



l'attractivité de ses coeurs de villes grâce à une action coordonnée avec les **commerçants et les 4 UCIA** en termes d'urbanisme, de service, de mobilité,... et une attention particulière sur le **développement de l'offre de commerce de proximité**.

Tourisme



1
Office de tourisme
et **4** structures
d'information
touristique



2
hôtels,
soit **260** lits



21
chambres
d'hôtes,
soit **137** lits



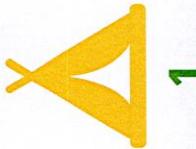
15
meublés
de tourisme,
soit **70** lits



2
Véloroutes
nationales



2
hébergement
collectif,



1
camping,
soit **157** places
et **15** mobil homes



2
Musées
et centres
d'interprétation



4

21
Parcours
de randonnées
pédestres ou
de découvertes

26



Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le

SLOW

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE

Les missions de l'office de tourisme :

La communauté de communes a confié la mise en oeuvre de cette compétence à l'association "Office de tourisme des Portes Euréliennes d'Île-de-France" depuis le 13 mars 2017. Elle emploie 1 salariée à plein temps et 1 salarié à temps partiel depuis octobre 2019.

Expert de son territoire, les missions de l'office de tourisme sont multiples :

- ▶ **Accueillir et informer les visiteurs** : touristes ou visiteurs locaux, pourront trouver à l'office de tourisme toutes les informations sur les manifestations, activités et visites de la communauté de communes.
- ▶ **Promouvoir le territoire par l'élaboration de supports de communication grand public** : carte touristique, guide d'accueil ...
- ▶ **Animer le territoire et organiser des manifestations** à l'échelle communautaire afin d'augmenter la fréquentation touristique.
- ▶ **Vendre des produits réceptifs** : concevoir et commercialiser des circuits et séjours «clé en main» intégrant le patrimoine et les richesses locales (visites guidées de sites, produits locaux artisanats, hébergement ...)
- ▶ **Structurer et qualifier l'offre d'hébergement** par l'animation du réseau de prestataires, professionnels du tourisme : réunions de rencontre, mise en place d'atelier d'anglais spécifiques pour les prestataires de l'hébergement, ateliers numériques.

Actions menées par l'office de tourisme en 2019 :

Création d'outils de communication numériques :

Site internet de destination www.tourismeporteseureliennes.fr

Page Facebook <https://www.facebook.com/odtportes28/>

Compte Instagram

Blog de Destination <https://tresorsdesporteseureliennesartisanat.art.blog/>

Newsletter mensuelle

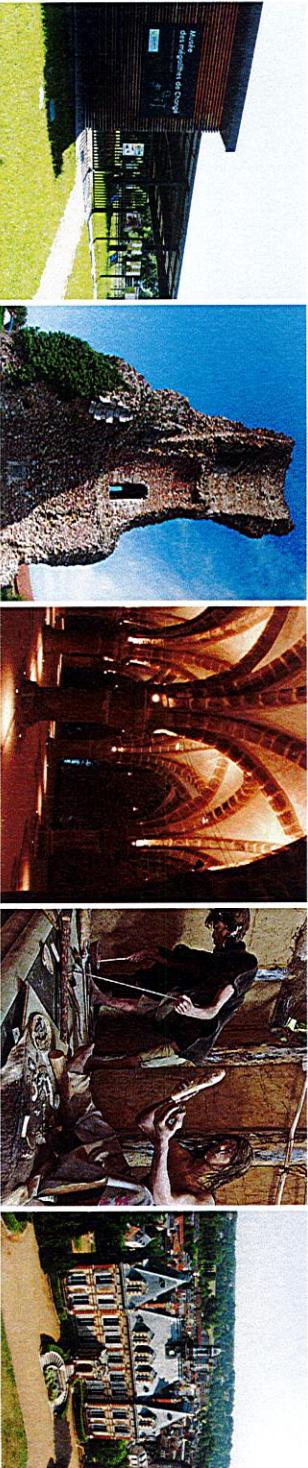
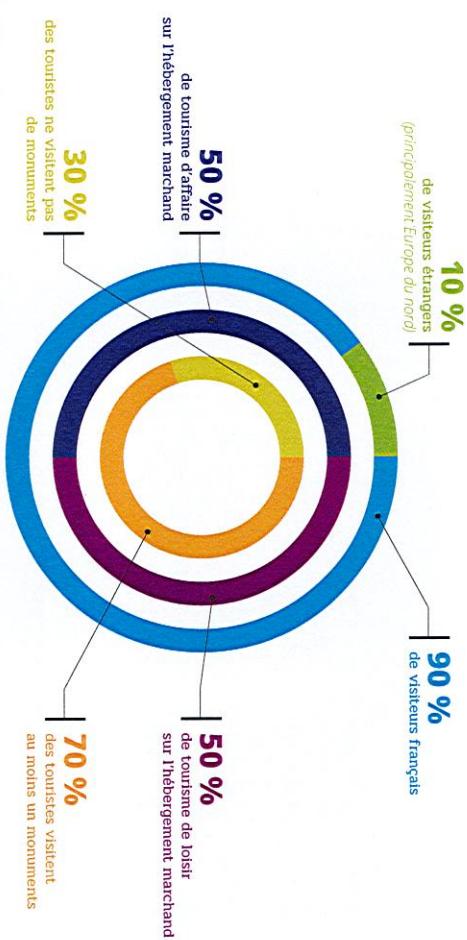
Animations :

- ▼ Tombola des commerçants
- ▼ Visite conférence sur le film : La guerre des boutons
- ▼ Randonnées cyclotouristiques "Tous à vélo" et les "Echappées à vélos"
- ▼ Festival "Patri'mômes"
- ▼ Animations de la Saint-Valentin

Animation du réseau des prestataires :

- ▼ Ateliers de travail sur le thème du numérique
- ▼ Visite du patrimoine bâti et culturel du territoire
- ▼ Ateliers d'anglais, dédiés aux professionnels

Analyse de la clientèle touristique :



Aménagement du territoire

Contractualisation avec la Région Centre Val-de-Loire :



Services à la population



Nogent-le-Roi

Création d'une salle pluri-
valente (chorégraphique
et gymnique)

247 000 euros

Services à la population



Yermenoville

Réhabilitation du dernier
commerce (multiservices
(bar, restaurant, épicerie)
avec une partie isolation
du bâtiment

210 400 euros

Habitat/ Logement



Saint-Piat

Construction
de 8 logements

25 000 euros



Bilan à mi-parcours du Contrat régional de Solidarité territoriale (CRST)

L'année 2019 a été en partie consacrée à la réalisation du bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité territoriale (CRST) entre la Région Centre-Val de Loire et la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, validé le 15 novembre 2019 par la commission permanente du Conseil Régional. Ce contrat d'une durée de 6 ans se terminera le 19 novembre 2021.

Auparavant, la rédaction de ce document a été réalisée par les élus et les services de la communauté de communes au cours de l'année 2019 au terme d'un important travail d'échanges.

Le 10 octobre 2019, un rendez-vous de négociation du bilan à mi-parcours du CRST a été réalisé en présence du Vice-Président du Conseil Régional et du Vice-Président de la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOR

ID : 028-200056463-20201222-20_159BIS-DE



Le SCOT :

Le Schéma de Cohérence Territoriale des Portes Euréliennes d'Ille-de-France a été approuvé le 20 janvier 2020.

Auparavant, l'année 2019 a été consacrée à la préparation du schéma, notamment l'arrêt du projet l'enquête publique. De nombreuses réunions ont été réalisées avec les élus, les services et le bureau d'études.

Cet important travail a été aussi mené en concertation avec les différents partenaires (habitants, agriculteurs, personnes publiques associées, organismes extérieurs, commissaires enquêteurs...)

Le SCOT est un document stratégique d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour couvrant la décennie à venir. Il comprend les éléments suivants : un diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, une évaluation environnementale, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le document d'orientations et d'objectifs (DOO), la trame verte et bleue, le schéma d'accueil des entreprises, ...

Le document d'orientations et d'objectifs du SCOT recense différentes thématiques à travers l'organisation du territoire, le développement économique et commercial, le développement résidentiel et le patrimoine culturel et naturel.

En 2019, une procédure de mise en compatibilité du précédent SCOT a été menée et a permis l'installation du siège social de l'entreprise « CLAAS » à Ymeray.

Le STRADDET :

Le Schéma Régional d'aménagement et de développement durable et de l'égalité des territoires a été approuvé le 4 février 2020, par la région Centre-Val de Loire.

Auparavant, la communauté de communes a participé aux travaux de ce schéma qui détermine les orientations des SCOT, PLUi, PLU, cartes communales.

